

# Prévenir les accidents domestiques



*Bien que l'on s'y sente en sécurité, la maison n'est pas toujours sans danger. Les accidents domestiques représentent en effet presque la moitié des accidents en général et sont la cause de 15 000 décès par an, soit le double des accidents de la route. Tout le monde peut être un jour concerné, mais les enfants et les personnes âgées sont, bien sûr, tout particulièrement touchés.*



Chutes de hauteur ou de plain-pied, glissades, brûlures, coupures, noyades, électrocutions, étranglements, empoisonnements, explosions ou morsures d'animaux : tout peut arriver à l'intérieur ou aux abords de la maison. Pourtant un grand nombre de ces accidents, aux conséquences parfois dramatiques, sont liés à la méconnaissance du danger.

L'exposition passe en revue tous les types de risques, les précautions simples qui permettraient de les éviter, mais aussi les premiers gestes à faire en cas d'accident, en attendant l'arrivée des secours.



## 14 PANNEAUX

- Prévenir les accidents domestiques
- L'eau et ses dangers
- L'électricité
- Les brûlures
- Les incendies et explosions
- Les intoxications
- Les corps étrangers et les entraves à la respiration
- Les chutes de plain-pied
- Les chutes de hauteur
- Les coupures et les plaies graves
- Les chocs et compressions
- Morsures, griffures et piqûres
- Protéger et alerter
- Les 1<sup>ers</sup> gestes en attendant l'arrivée des secours

## DESCRIPTIF TECHNIQUE

- 14 panneaux plastifiés avec œillets pour accrochage
- Dimensions : H 120 x l 70
- 1 livret
- L'usage du scotch double face est absolument interdit.
- 1 caisse de 125 x 75 cm
- Poids total : 13/15 kg
- Surface nécessaire : 23 m linéaires
- Temps de montage : 1h
- Transport : véhicule de loisirs

## VALEURS D'ASSURANCE

- Valeur panneau : 150 €
- Valeur caisse : 105 €
- Valeur globale à assurer : 2205 €

## CONDITIONS DE PRET

- Le Conseil général du Puy-de-Dôme prête gratuitement l'exposition sur le département.
- Durée minimum du prêt : 2 semaines.
- Transport et assurance à la charge de l'établissement d'accueil.



**Exposition produite par :**  
Sépia  
Prévention MAIF  
avec les conseils de médecins  
spécialisés et de la Protection civile